

Ring

Compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial 2025

Conformément aux exigences de l'article L.533-22 du Code monétaire et financier et aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le présent rapport rend compte de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial de Ring Capital pour l'exercice 2025.

1. Exercice des droits de vote

En 2025, Ring Capital a exercé ses droits de vote dans le cadre de la gestion active et responsable de ses participations. Les votes ont été exprimés lors des assemblées générales (AG) des sociétés en portefeuille des fonds gérés par Ring, à savoir Ring Altitude Growth I, Ring Altitude Growth II, Ring Altitude Growth II - entrepreneurs, Ring Mission Venture Capital I et Ring Generations by Edhec Seed I.

L'exercice des droits de vote est un levier essentiel pour encourager les entreprises à adopter des pratiques responsables, en cohérence avec nos valeurs d'investissement à impact. Les décisions de vote ont été prises en tenant compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), impact et de la stratégie long terme des sociétés.

2. Choix sur les votes les plus importants

Ring Capital attache une attention particulière aux votes portant sur des enjeux jugés structurants pour la vie des sociétés en portefeuille. Ces résolutions, dites « significatives », concernent notamment les sujets de gouvernance, de rémunération, de stratégie climat ou sociétale, ou encore de respect des droits des actionnaires minoritaires.

Les votes exprimés sur ces thématiques sont guidés par une analyse approfondie, intégrant à la fois les enjeux financiers et extra-financiers. Dans tous les cas, Ring Capital s'attache à s'assurer que les décisions prises par les organes de gouvernance des entreprises sont alignées avec l'intérêt à long terme des parties prenantes, notamment en matière de durabilité.

Les votes défavorables ou les abstentions ont généralement porté sur des résolutions qui ne répondaient pas aux standards attendus en matière de transparence, d'équilibre des pouvoirs au sein des conseils d'administration, ou encore d'alignement entre rémunération des dirigeants et performance durable. À l'inverse, Ring Capital a soutenu les propositions visant à renforcer les pratiques ESG, à améliorer la diversité au sein des organes de gouvernance, ou à intégrer plus clairement les enjeux climatiques dans les orientations stratégiques des entreprises.

Cette approche permet d'exercer une influence constructive sur les sociétés, en cohérence avec la mission d'investissement responsable portée par Ring Capital.

3. Recours éventuel à des conseillers en vote

En 2025, Ring Capital n'a pas eu recours aux services de prestataires externes en matière de conseil en vote (proxy advisors). L'analyse des résolutions soumises aux assemblées générales a été réalisée en interne, par l'équipe d'investissement, sur la base des principes définis dans la politique d'engagement actionnarial de la société.

Cette approche permet de garantir une prise de décision indépendante, fondée sur une compréhension fine des enjeux propres à chaque entreprise et sur les critères ESG intégrés à notre démarche d'investissement. Elle reflète également la volonté de Ring Capital d'exercer pleinement sa responsabilité d'actionnaire actif et engagé.

4. Orientation des votes exprimés

L'orientation des votes exprimés par Ring Capital en 2025 reflète son engagement à promouvoir des pratiques responsables et une gouvernance de qualité au sein des entreprises en portefeuille. La majorité des résolutions proposées ont été approuvées, lorsqu'elles étaient jugées conformes aux principes de bonne gouvernance, de transparence, et d'alignement avec l'intérêt à long terme des actionnaires.

Dans certains cas, Ring Capital a exprimé des votes contre ou s'est abstenu, en particulier lorsqu'une résolution soulevait des préoccupations sur des sujets sensibles tels que la composition des conseils, les politiques de rémunération, ou le manque d'ambition en matière de durabilité. Ces positions visent à envoyer un signal clair aux émetteurs et à encourager l'amélioration continue de leurs pratiques.

Paris,
10 mars 2026

Ring Capital